

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 117

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
Mme Marais-Beuil

à l'amendement n° 37 de M. Fayssat

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« pour l'ensemble des usagers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision